



Exploitations équines
en France

Synthèse nationale 2025 des exploitations du Réseau Équin

À PARTIR DES DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES 2023

L'essentiel

Après une année 2022 marquée par une sécheresse généralisée, la campagne agricole 2023 présente des conditions de production globalement plus favorables. On observe un recul du prix des carburants et de certaines matières premières. Côté filière équine, la production d'équidés se stabilise avec un prix moyen de vente des chevaux en hausse. L'équitation amorce un léger recul du nombre de licenciés.



Les centres équestres

DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES EN MILIEU RURAL ET PÉRI-URBAIN



26 CENTRES ÉQUESTRES SUIVIS

Installés en milieu rural ou péri-urbain, ils ont accès à de la surface, > 20 ha pour dix-sept d’entre eux.

Toutes structures confondues, le nombre médian de clients est de 170. Ces centres équestres présentent plus de 3 temps pleins dont près de la moitié en main-d’œuvre salariée. Il s’agit généralement de personnels qualifiés qui viennent renforcer l’équipe enseignante. La présence de surface autour de la structure permet à certains exploitants de laisser leurs équidés à l’extérieur et de gagner en temps de travail (curage et manipulation des équidés pour les mettre au paddock).

Tableau 1 :
Caractéristiques structurelles des 26 centres équestres étudiés

	CENTRES ÉQUESTRES (26)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Clients	192	170	
Main-d’œuvre totale	3,13	2,55	
dont UMO exploitant	1,42	1,00	
dont UMO salariée	1,51	1,00	
UMO rémunérée	2,93	2,50	
UMO rémunérée EQ	2,89	2,50	
Total équins (têtes)	55	49	
Total équins (en UGB)	29	25	
dont équidés en propriété (têtes)	38	37	
dont équidés de club (têtes)	28	28	
dont équidés pris en pension (têtes)	18	13	
dont équidés pris en pension (%)	31	27	
Dont équidés inactifs (%)	8	6	
Surface totale (ha)	38	30	
dont surface agricole utile (ha)	38	30	
dont surface fourragère principale (ha)	32	26	
dont surface fourragère équine (ha)	32	26	
dont surface grandes cultures (ha)	5	0	
Surface pastorale (ha)	0	0	
Chargement (UGB/ha de SFP)	0,52	0,50	

UNE CINQUANTAINE D'ÉQUIDÉS PRÉSENTS EN MOYENNE

Les exploitants gèrent des équidés sur plusieurs activités : 54 % en enseignement et tourisme, 30 % en sport et loisir (c'est-à-dire en pensions) et 15 % en élevage. Le nombre total d'équidés est en moyenne de 55 têtes parmi lesquels près de 8 % sont inactifs*.

La cavalerie de club des centres équestres est constituée en moyenne de 28 têtes (de 12 à 46) ce qui représente plus de 7 clients par équidé. Quelques structures n'utilisent que des poneys, mais la majorité d'entre elles fait également travailler des chevaux.

**Équidés ne dégagant pas de revenu pour l'activité étudiée et ne permettant pas de développer l'activité.*

Figure 1 :

Répartition des équidés par activité

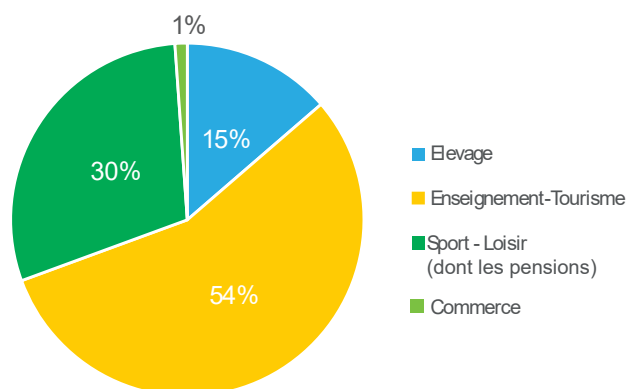
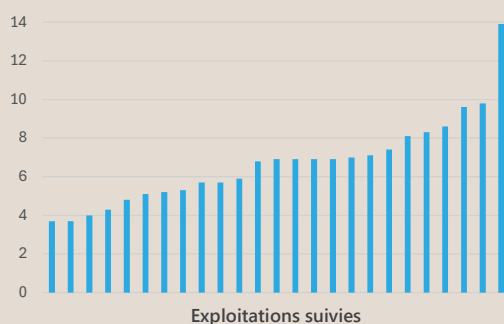


Figure 2 :

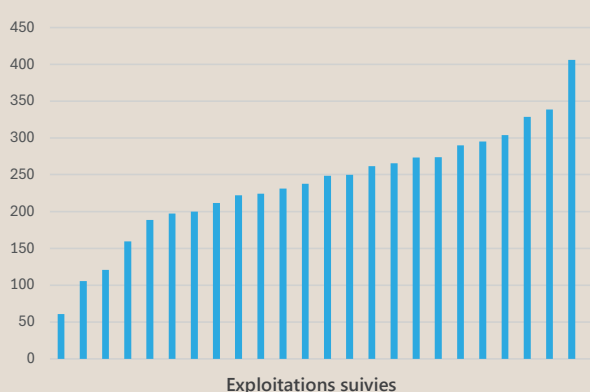
Clients réguliers/équidé de club/an



Le nombre d'heures d'équidés de club n'est pas forcément proportionnel au nombre de clients. Pour 200 clients certains exploitants disposent de 20 équidés contre 50 pour d'autres. Le niveau d'utilisation des équidés de club est très variable selon les situations.

Figure 3 :

Nombre d'heures/équidé de club/an



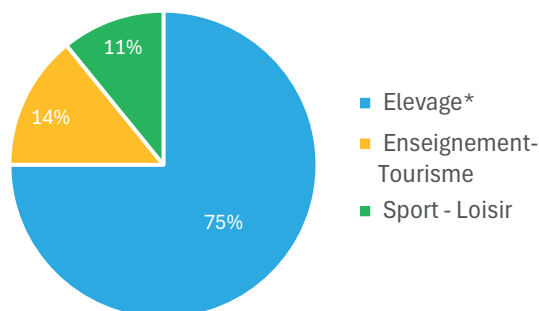
Suivant la stratégie de l'exploitant, le niveau d'utilisation des chevaux peut fortement varier.

Il existe une forte variabilité du nombre d'heures vendues par équidé (de 100 h à plus de 450 h/an). Elle est liée au dimensionnement de la cavalerie par rapport à l'activité de l'établissement. Ce nombre d'heures a une incidence directe sur le coût de production d'une heure d'équitation. En fait, plus le nombre d'heures d'équitation vendues augmente et plus le niveau de charges ramené aux heures d'équitation diminue. D'où la nécessité de bien dimensionner ses moyens de production (main d'œuvre, cavalerie, infrastructures) à son activité.

Certains chevaux ne permettent pas au gérant de dégager un revenu pour l'activité, on parle alors de chevaux inactifs. C'est le cas par exemple des chevaux à la retraite, des juments non mises à la saillie ou bien de chevaux blessés.

Figure 4 :

Répartition des équidés inactifs par activité (en pourcentage)



Soit au total

8%

d'équidés inactifs

**En élevage les chevaux inactifs sont souvent des juments non mises à la reproduction*

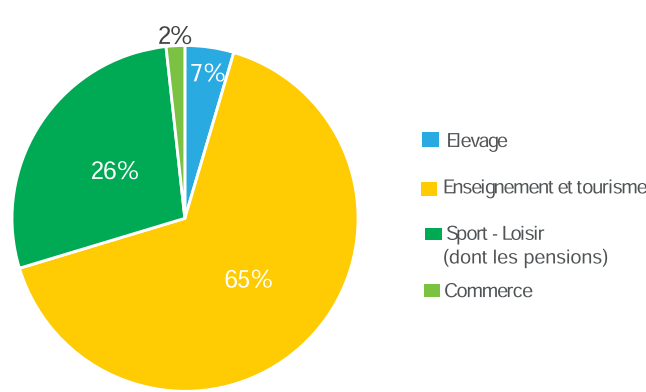
2/3 DE LA MAIN-D'ŒUVRE CONSACRÉE À L'ENSEIGNEMENT

65 % de la main-d'œuvre rémunérée est affectée à l'activité enseignement et tourisme, ce qui représente 1,9 UMO. En moyenne, le nombre de clients par UMO est de 107.

26 % de la main-d'œuvre rémunérée est affectée à l'activité de pension sport et loisir, ce qui représente 0,8 UMO.

Quelques structures ont également une petite activité d'élevage ou de commerce avec 0,2 UMO.

Figure 5 : Répartition de la main-d'œuvre rémunérée



DES PRODUITS D'ENSEIGNEMENT AVANT TOUT MAIS AUSSI DES PRODUITS DE PENSIONS

Les produits d'enseignement et tourisme représentent plus de 66 % du produit équin. Les prestations proposées sont très variables et s'adressent à une diversité de clientèle : des jeunes enfants, des adolescents mais aussi des adultes. Si certains sont plus orientés sur une activité de loisir ou de découverte de nouvelles disciplines, d'autres recherchent avant tout la compétition et souhaitent se perfectionner, ce qui incite les exploitants à proposer une diversité de produits tout en adaptant leur pédagogie.

Les tarifs observés dans les structures sont assez variables et très dépendants de la zone d'implantation des entreprises. En zone urbanisée, les prix élevés du foncier et des matières premières sont répercutés sur les tarifs. D'où l'importance de connaître ses coûts de production pour fixer des tarifs en cohérence avec ses charges mais aussi avec le pouvoir d'achat des clients. Les tarifs observés varient selon plusieurs critères : adhésion du club, cours collectifs ou individuels, forfait ou séance à l'unité, âge du cavalier et type de prestation.

Tableau 2 : Tarifs observés dans les centres équestres (€ TTC)

Cours collectif d'1 heure	de 10 à 26 €
Stage 1/2 journée	de 23 à 49 €
Stage 1 journée	de 47 à 75 €

Tableau 3 : Produits des 26 centres équestres étudiés

	CENTRES ÉQUESTRES (26)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Produit brut total (€)	245 484	165 330	
Total aides (€)	13 147	8 056	
Aides / Produit brut (%)	0	0	
Produit / UMO totale (€)	74 237	58 748	
Produit / UMO rémunérée (€)	78 659	64 413	
Produit équin (€)	189 016	145 006	
Produit équin par tête (€)	3 425	3 231	
Produit équin par UMO rémunérée équin	64 389	58 979	
Produit total EQ Enseignement et tourisme / équi-dé présent enseignement et tourisme (€)	4 374	4 265	
Produit total équin enseignement et tourisme / équidé actif enseignement et tourisme (€)	4 579	4 370	
Montant total équin enseignement et tourisme / équidé actif enseignement et tourisme (€)	4 234	3 969	
Produit total équin enseignement et tourisme / UMO rémunérée enseignement et tourisme(€)	70 236	59 652	

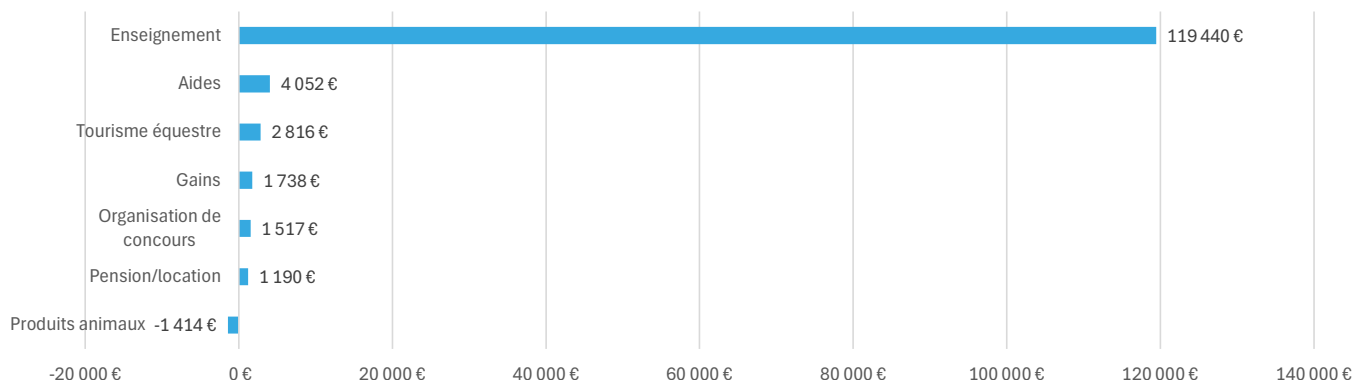
Le produit total médian des centres équestres s'élève à près de

165 330 €

Il est composé principalement de prestations d'enseignement, de pensions, et d'aides

Figure 6 :

Répartition des produits de l'activité Enseignement (€) y compris les aides



* Les produits animaux correspondent aux ventes moins les achats, plus ou moins les variations d'inventaires ce qui peut entraîner des montants négatifs lorsqu'il n'y a pas de ventes.

DES CHARGES PRINCIPALEMENT LIÉES À LA MAIN-D'ŒUVRE, AUX INFRASTRUCTURES ET À L'ALIMENTATION DES ÉQUIDÉS

Ce système nécessite non seulement de la main-d'œuvre mais également des infrastructures de travail pour les chevaux (carrière, manège, rond de longe, parcours de cross...), d'accueil de la clientèle (parking, club house) et du matériel (tracteur, matériel de sellerie).

Les charges de structure représentent plus de 60 % du produit brut global de l'exploitation. Elles sont liées pour 33 % aux charges salariales. Les frais d'alimentation (achat des fourrages et des concentrés) et frais vétérinaires sont les postes de charges opérationnelles les plus importants.

32%

des charges
opérationnelles liées
aux équins sont dues
à l'achat d'aliments
(concentrés et/ou
fourrages)

Tableau 4 :

Charges des 26 centres équestres étudiés

	CENTRES ÉQUESTRES (26)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Charges opérationnelles totales (€)	69 941	37 275	
Charges opérationnelles équines (€)	45 378	36 615	
Charges opérationnelles équines / UGB (€)	1 530	1 308	
Charges opérationnelles équines / tête (€)*	787	654	
dont concentrés achetés / tête (€)	119	105	
dont fourrages achetés / tête (€)	136	93	
dont frais vétérinaires / tête (€)	118	111	
dont frais de valorisation / tête (€)	49	7	
dont frais de maréchalerie / tête (€)	89	82	
dont frais de litière / tête (€)	71	29	
dont frais d'élevage / tête (€)	118	85	
dont frais divers (assurances, commercialisation, hébergement, location animaux) / tête (€)	87	39	
Charges opérationnelles végétales (€)	9 237	8	
Charges de structure totales (€)	148 679	110 317	
dont main-d'œuvre (€)	49 467	39 547	
dont matériel (€)	29 691	23 988	
dont bâtiment (€)	26 736	20 862	
dont foncier (€)	10 807	5 411	
dont autres charges (€)	28 826	23 600	
Charges de structure hors amort. et F.F. (€)	113 834	85 618	
Charges de structure hors amort. et F.F. / tête (€)	2 048	1 698	



La quantité de concentrés distribuée est en moyenne de 435 kg/UGB/an mais varie très fortement entre les exploitations (de <100 à 1 300 kg/UGB). Cette variabilité dépend du mode de conduite des équidés (à l'extérieur et/ou en box), du type d'alimentation et de l'intensité du travail des équidés.

Figure 7 :

Aliments consommés en t.MS/UGB

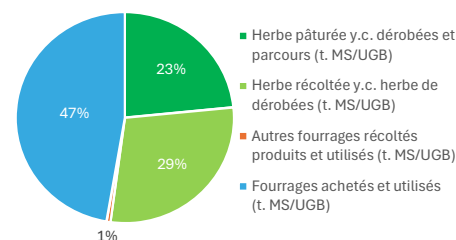


Tableau 4 :

Quantités de concentrés, de fourrages et de litière utilisées par an dans les 26 centres équestres étudiés

En moyenne

4 t.MS

de fourrage par UGB sont consommées, en grande majorité sous forme de foin. A cela s'ajoute l'herbe pâturée quand les équidés ont accès à des surfaces en herbe.

	CENTRES ÉQUESTRES (26)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Fourrage distribué aux équins (t.MS/tête)*	2,10	2,01	
Fourrage distribué aux équins (t.MS/UGB)*	4,01	4,03	
dont Fourrages achetés en tMS/UGB	2,48	2,88	
Concentré distribué aux équins (kg/tête)	225	193	
Concentré distribué aux équins (kg/UGB)	435	343	
Coût du concentré utilisé par les équins € / tête	122	110	
Coût du concentré utilisé par les équins € / UGB	241	215	
Paille utilisée pour les équins (t.MS/tête) *	1,21	0,74	
Paille utilisée pour les équins (t.MS/UGB)*	2,26	1,57	

*1 tonne de foin brut équivaut à 0,85 t.MS de foin et 1 tonne de paille brut équivaut à 0,88 t.MS de paille.

L'EBE des centres équestres est en moyenne de

61 684 €

avec un EBE/PB de

24%

La variabilité des résultats observée entre les niveaux d'EBE/UMO exploitants moyens et médians est le reflet de la variabilité des résultats à l'échelle individuelle.

Le niveau d'annuité est assez élevé, + de

47 %
d'annuités/EBE.

Tableau 5 :

Résultats économiques des 26 centres équestres

	CENTRES ÉQUESTRES (26)		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Produit total (€)	245 484	165 330	
Produit équidé (€)	189 016	145 006	
Charges opérationnelles totales (€)	69 941	37 275	
Charges opérationnelles/PB (%)	25	23	
Charges de structure hors amort et FF (€)	113 834	85 618	
Charges de structure hors amort et FF / PB (%)	51	53	
EBE (€)	61 684	40 330	
EBE / UMO exploitant (€)	41 888	29 596	
EBE / PB (%)	24	25	
Revenu disponible / UMO exploitant (€)	23 913	16 579	
Annuités / EBE (%)	47	38	

QUELQUES INDICATEURS TECHNICO-ÉCONOMIQUES POUR SE SITUER

Le niveau de rémunération permis par exploitant résulte de l'équilibre entre les charges et les produits de l'exploitation : il convient d'être vigilant sur la bonne adéquation entre le volume de l'acti-

vité (nombre d'heures d'équitation), les moyens de production (cavalerie, main-d'œuvre et infrastructure) et la maîtrise des charges opérationnelles et de structure.

Tableau 6 :

Quelques indicateurs technico-économiques des 26 centres équestres étudiés

	CENTRES ÉQUESTRES		MON EXPLOITATION
	Moyenne	Médiane	
Clients enseignement et tourisme / UMO rémunérée enseignement et tourisme	107	102	
Clients réguliers enseignement/ équidé de club	7	7	
% équidés pris en pension	31 %	27 %	
Heures / équidé club / an	237	237	
Heures équidés / UMO enseignement et tourisme/ an	3 743	3 527	
Produit enseignement et tourisme/équidé actif enseignement et tourisme/an (€)	4 579	4 370	
Montant enseignement/équidé actif enseignement et tourisme	4 234	3 969	
Charges opérationnelles équines/équidé/an (€)	787	654	
Charges opérationnelles équines/UGB équidé/an (€)	1 530	1 308	
Charges de structure hors amort. et F.F. / équidé	2 048	1 698	
Charges opérationnelles/produit brut total (%)	25	23	
Charges de structure/produit brut total (%)	51	53	
EBE/UMO exploitant	41 888	29 596	
Revenu Disponible/UMO exploitant (€)	23 913	16 579	
Annuités / EBE (%)	47	38	

Tableau 7 :

Comparaison 2023/2022 des 19 centres équestres suivis sur les deux années (échantillon constant)

	2023 (19)	2022 (19)	ÉVOLUTION 2023/2022 (MÉDIANE)
	Médiane	Médiane	
Clients réguliers	164	162	↑
Main-d'œuvre totale	2,50	2,50	→
Surface Totale (en ha)	30	28	↑
Effectifs EQ présent (en têtes)	51	51	→
dt équidés club	26	25	↑
Produit brut total (en €)	145 687	151 065	↓
dt produits enseignement et tourisme (en €)	100 585	95 234	↑
Produit enseignement et tourisme/équidé/EQ	4 598	4 704	↓
Charges opérationnelles totale (en €)	37 323	39 164	↓
Charges opérationnelles EQ (en €)	36 373	33 494	↑
dt charge ope/tête (en €)	668	711	↓
Charges de structures totale (en €)	102 490	96 773	↑
Charges de structures hors amort et FF (en €)	76 850	72 926	↑
dt charge de structure hors amort et FF/EQ	1 642	1 488	↑
EBE/UMO exploitant (en €)	27 108	35 716	↓
EBE/PB (en %)	22	27	↓
Disponible/UMO exploitant (en €)	14 439	18 047	↓

À RETENIR

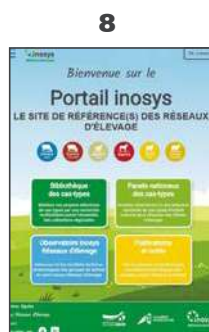
ÉVOLUTION DES RÉSULTATS 2023/2022

Sur l'année 2023, les résultats technico-économiques sont en baisse par rapport à 2022, le disponible/UMO exploitant passe de 18 047 € à 14 439 € (12 exploitants sur 19 ont un disponible en baisse en 2023). L'efficacité économique diminue également de 27 à 22%.

Cette baisse d'efficacité est liée à une diminution du produit et une augmentation des charges opérationnelles et de structure pour plus de la moitié des exploitants.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour en savoir plus sur les travaux du Réseau Équin, vous pouvez consulter les documents suivants, tous accessibles sur le site web de l'Institut de l'Élevage www.idele.fr



1. Synthèse nationale des exploitations du Réseau Équin, repères technico-économiques 2022, mai 2024

2. Tableau de bord du Réseau 2024, mai 2024

3. Cas-type centre équestre « Animation jeunes enfants », mai 2024

4. Cas-type centre équestre tout public « Animation » mai 2024

5. Cas-type centre équestre tout public « compétition », mai 2024

6. Dossier Entreprises de la filière équine : Portraits et monographies d'exploitations

7. Dossier Etudes conjoncturelles : les exploitants face à la crise inflationniste, comment ont-ils réagi ?, avril 2024

8. Portail INOSYS Réseaux d'élevage <https://portail.inosys-reseaux-elevage.fr/>

9. Déclit travail, un outil pour aborder le travail des exploitants <https://declittravail.fr/>

10. Vidéos sur la chaîne youtube Play list Réseau Équin

LEXIQUE

CCE : Concours Complet d'Équitation

Charges opérationnelles équinées : charges liées aux soins des équidés (alimentation achetée, frais vétérinaire, frais de maréchalerie, frais de commercialisation, frais de valorisation des chevaux, frais d'assurance animaux)

Charges opérationnelles végétales : charges liées aux surfaces fourragères et non fourragères (engrais, amendement, semences, fournitures, produits de défense des végétaux, assurances pour végétaux, taxes)

Clients : cavaliers réguliers licenciés ou non de la Fédération Française d'Équitation

CSO : Concours de Saut d'Obstacles

EBE : Excédent Brut d'Exploitation (= produits - (charges opérationnelles + charges de structure hors amortissements et frais financiers). Cet EBE doit permettre de rembourser ses annuités, de dégager un revenu pour l'exploitant et de faire de l'autofinancement.

Équidé actif : équidé qui génère un produit pour l'activité étudiée ou qui contribue au développement de l'activité (exemple : poulinière mise à la reproduction, cheval valorisé en concours)

Équidé inactif : équidé ne dégagant pas de revenu pour l'activité étudiée et ne permettant pas de développer l'activité (exemple : cheval blessé plus de 6 mois ou à la retraite).

Équidés de club : chevaux et poneys utilisés quotidiennement pour la partie enseignement

F.F. : Frais Financiers

Heures équinées : heures de travail effectuées par les équidés toutes activités confondues (cours individuels et collectifs, stages, concours...)

PB : Produit Brut

Aides : aides dues au titre de la campagne étudiée, aides couplées, aides découplées, aides diverses collectivité...

SAU : Surface Agricole Utile en ha

SP : Surface Pastorale (landes et parcours) en ha

t.MS : Les quantités de fourrages sont exprimées en tonnes de matière sèche (1 t de foin = 0,85 t.MS)

UGB : Unité Gros Bétail, 1 cheval de selle = 0,71 UGB, 1 poney CD = 0,38 UGB

Médiane : valeur centrale d'un échantillon, 50% des valeurs sont au-dessus et 50 % en dessous

UMO : unité de main-d'œuvre, 1 exploitant à temps plein = 1 UMO

UMO CE : unité de main-d'œuvre consacrée à la partie centre équestre hors activité de pension

Synthèse nationale 2025 des exploitations du Réseau Équin

À PARTIR DES DONNÉES TECHNICO-ÉCONOMIQUES 2023

Ce document est la synthèse des résultats techniques et économiques des structures équines suivies dans le cadre du Réseau Équin National pour l'année 2023. Ces références sont issues d'un travail en partenariat entre les Chambres d'Agriculture, les Conseils des Chevaux, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, l'Institut de l'Élevage et les professionnels suivis dans le cadre du Réseau Équin qui, par leur disponibilité et leur contribution, permettent d'établir des références nationales.

Tous les indicateurs indispensables à l'analyse et au diagnostic d'une structure équine sont présentés de manière synthétique pour 6 systèmes de production définis par leurs types d'activité, leurs niveaux de spécialisation ou leurs combinaisons à un autre atelier agricole : les centres équestres, les établissements de tourisme équestres, les écuries de pension, les écuries d'entraînement de trotteurs, les prestataires de traction équine et les élevages de chevaux de trait.

Rédaction : Sophie Boyer-Lafaurie et Guillaume Mathieu (IDELE - Institut de l'Élevage)

Avec la collaboration de : Avec la collaboration de : Amélie Bouchant (Chambre d'agriculture de l'Allier), Bernard Boussange (Chambre d'agriculture de la Corrèze), Frédéric Busnel (Chambre d'agriculture de Normandie), Marie Busmey (Institut Français du Cheval et de l'Équitation Nouvelle Aquitaine), Mélanie Conraud (Institut Français du Cheval et de l'Équitation Auvergne Rhône-Alpes), Jérôme Damiens (Filière Cheval Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur), Pierre Fontaine (Institut Français du Cheval et de l'Équitation Grand Est), Camille Guérineau (Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire), Flavie Leroux (Chambre d'agriculture de Rhône-Alpes), Stéphane Migné (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire), Laura Naggiar (Conseil des Chevaux de Normandie), Chloé Ollier (Conseil des Équidés de Bretagne), Louise Payen (Conseil des chevaux des Hauts-de-France), Marc Rey (Chambre d'agriculture du Tarn et Garonne), Emilie Rivière (Chambre d'agriculture Grand Est), Anne-Laure Veyssset (Chambre d'agriculture de la Charente), Marthe Vivant (Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher), Bertille Pfaff (Chambre d'agriculture de l'Oise), Justine Robert (Chambre d'agriculture du Cher), Chloé Vinot (Chambre d'agriculture de Normandie).

Maquette : Katia Brulat (IDELE - Institut de l'Élevage).

Crédits photos : Jinte, MemoryCatcher, B. Lemaire (IFCE), Dendoktoor, Jura Tourisme, A. Laurieux, Nao Yuasa

Mai 2025 - Référence idele : 00 25 602 027

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Eperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

